

— VULNÉRABILITÉ ET RÉSILIENCE DES VILLES FACE AUX CRISES ACTUELLES : VERS UN PACTE DÉMOCRATIQUE POUR LA TRANSITION

Jean-Jacques Terrin, architecte, docteur en architecture, professeur émérite des écoles d'architecture, professeur associé à l'Université de Montréal

Courriel :
jjterrin@gmail.com

RÉSUMÉ

Pris sous un feu croisé d'exigences nouvelles, l'aménagement urbain doit changer de statut. Il doit mettre l'humain et la nature au centre de ses choix, et renforcer ses facultés d'observation, de diagnostic et d'évaluation, tout en préservant l'énergie créative des populations concernées. Ces diagnostics doivent être écosystémiques, car il leur faut prendre en compte le métabolisme de la ville ; ils doivent être partagés, car tous les acteurs de la ville doivent être impliqués dans leur élaboration. Malgré les mutations sociétales qu'elle affronte, la gouvernance urbaine reste fractionnée. Gérer la ville métabolique impose de mettre en œuvre un véritable pacte démocratique basé sur ces diagnostics, afin de mobiliser l'ensemble des parties prenantes et garantir le partage des enjeux qu'ils ont révélés.

MOTS-CLÉS

Vulnérabilité, résilience, systèmes urbains, métabolisme, gouvernance, gestion par les flux.

ABSTRACT

Caught under a crossfire of new demands, urban planning' status must evolve. People and nature must be placed at the center of choices, faculties of ob-

ervation, diagnosis and evaluation must be strengthened, while preserving the creative energy of populations. Diagnoses must be ecosystem-based, taking into account the city's metabolism; they must be shared with all involved stakeholders. Although facing major societal changes, urban governance remains divided. Managing the metabolic city requires the implementation of a genuine democratic pact based on these diagnoses, in order to mobilise all stakeholders and guarantee the sharing of the revealed issues.

KEYWORDS

Vulnerability, resilience, urban systems, metabolism, urban governance, flow management.

—

— INTRODUCTION

En ces temps de crises, tout responsable de la gouvernance urbaine, qu'il soit politique ou technique, est confronté plus que jamais à une équation à plusieurs inconnues. Celle-ci, sans être exclusive, peut se résumer à un nombre limité de priorités. Supposons par exemple qu'il s'agisse du maire d'une ville moyenne européenne actuellement touchée par les effets du Covid-19. Il va devoir redresser son économie en mobilisant divers types d'investissement, publics et privés, et trouver une formule agile pour les mutualiser, du moins en partie. Il va lui falloir également renforcer la résilience de son territoire face aux risques que celui-ci encoure, qu'ils soient environnementaux ou sanitaires. Il devra, en tout premier lieu, contribuer à régénérer des écosystèmes qui ont été mis à mal ces dernières décennies par le réchauffement climatique - le système hydrique prendra certainement une place toute particulière dans ses préoccupations. Il se fera un devoir de restaurer l'urbanité sur l'ensemble de l'espace public, et de redonner du sens à la vie collective. Enfin, il aura à cœur de réduire les inégalités sociales et territoriales qui fragmentent et violentent sa ville.

Ces questions ne couvrent sans doute pas la totalité de ses préoccupations, mais elles pèseront probablement de façon conséquente sur toute sa mandature. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que la prise en compte d'enjeux apparemment aussi disparates lui paraîtra particulièrement complexe, du fait des nombreuses interactions qu'il pressent entre les différents domaines considérés, de la diversité des acteurs impliqués, et de la pluralité des échelles de gouvernance locales, régionales, nationales et éventuellement communautaires qu'il va devoir solliciter. Et pourtant, il considérera sans aucun doute qu'il est de sa responsabilité de s'atteler globalement à l'ensemble de ces problèmes avec les parties prenantes concernées. Il se demandera avec fatalisme comment lui et son équipe municipale vont bien pouvoir aborder la face nord qui se dresse devant lui avec les moyens dont il dispose. Car, étant lucide, il réalisera très probablement que l'urbanisme contemporain et ses outils n'ont pas été conçus pour aborder ce niveau de complexité (Charmes et Rousseau 2020).

Faisons un petit retour en arrière. Il y a une vingtaine d'années, François Ascher nous rappelait que l'urbanisme était né au XIXe siècle, avec la révolution industrielle, pour assurer aux gouvernants une bonne maîtrise de la société urbaine et de son avenir (Ascher, 2001). Plusieurs facteurs avaient favorisé cette émergence : les travaux de la médecine sur l'hygiénisme, en réponse aux nombreuses épidémies qui s'étaient régulièrement succédées pendant les siècles précédents (Levy, 2020); l'évolution des modes de vie urbaine, conséquence de l'industrialisation et des progrès apportés par sa

technologie ; de nouvelles ingénieries spécialisées dans divers domaines, et tout particulièrement dans les infrastructures de transport et les réseaux ; des expériences architecturales, réalisées ou imaginées, techniquement et socialement innovantes. L'époque était à l'universalisme et au progrès. C'est dans ce contexte que Cerdà (1867), conçut le Plan de Barcelone, sur un principe d'îlot « transcendentale » reproductible à l'infini, et que Haussmann créa pour Paris un système unificateur de percées et d'îlots, de parcs et de réseaux d'adduction d'eau (1853-1870). Pour gérer ces systèmes urbains complexes, une gouvernance pyramidale nécessairement très hiérarchisée s'était structurée en services municipaux dédiés. Considérant l'urbanisme comme une démarche scientifique appliquée à la ville, ces services étaient organisés de façon transdisciplinaire afin de faciliter entre eux des échanges transversaux, ont été à l'origine de multiples innovations, notamment dans l'invention de l'espace public (Landau, 2000). Cependant, en se spécialisant et acquérant de l'expertise, ces équipes ont eu tendance à s'organiser en administrations devenant de plus en plus autonomes, bureaucratiques et cloisonnées. Quand et pourquoi s'est opéré ce cloisonnement reste en débat, la situation étant aussi variable selon les pays. Toujours est-il qu'il s'était généralisé pendant la période de l'après-guerre (1945).

Françoise Choay (1965) a qualifié ces modèles de *progressistes*. Bien qu'ultérieurement détournés par les théories corbuséennes, et la Charte d'Athènes (1933), ceux-ci peuvent être considérés comme les générateurs des métropoles actuelles. Tout au long du XXe siècle, des phénomènes d'urbanisation se sont poursuivis. Ceux-ci ont inévitablement été accélérés pour répondre aux immenses besoins de l'après-guerre. Ils ont remis en cause la notion traditionnelle de territoire, avec ses centralités historiques et patrimoniales, ses faubourgs et ses hinterlands agricoles et naturels. Ils l'ont recomposé, fractionné, et administrativement délimité selon des logiques qui se voulaient efficaces. Celles-ci l'ont indéniablement été, mais elles ont modifié une donnée essentielle. Comme l'a fait récemment remarquer Richard Sennet (2018), elles ont dissocié la notion de cité abritant les hommes et leurs activités, de celle de ville considérée comme un objet technique et performant dominé par des ingénieries et géré en silos. Selon Sennett, par essence, la cité est fondamentalement mixte, diverse, et de ce fait incohérente. Il considère cette incohérence précieuse car source d'urbanité. C'est elle qui favorise l'altérité, le regard des autres, et permet aux habitants de mieux se repérer à la fois dans l'espace et dans le temps, de s'identifier à leur ville, de s'approprier ses usages, et de partager ses rituels.

Un conglomérat discontinu de constructions et d'infrastructures de tous ordres, ce *sprawl* comme on le désigne outre-Atlantique, s'étend aujourd'hui sur une grande partie de la planète de façon majoritairement chaotique, et souvent

indigne. La métaphore de la roue de vélo avec son moyeu et ses rayons divergents – en anglais : *hub and spokes* – qui illustre la communauté urbaine traditionnelle, se démultiplie à l’infini pour composer l’urbanisme rhizomique de la ville diffuse qui n’a plus d’autres limites que des découpages administratifs, illisibles pour le simple citoyen, et souvent éphémères. Il est bien difficile de donner le nom de ville à ces vastes assemblages multipolaires, polycentriques et discontinus qui se dissolvent en un « temps intemporel », *timeless time*, pour reprendre l’expression de Manuel Castells (1998). Leurs multiples échelles sont imbriquées, leurs limites floues, leurs densités indéfinies, leur architecture banalisée. Ils sont jalonnés d’objets architecturaux indifférenciés que Marc Augé appelle des Non-lieux (1992). Sous l’effet d’une mobilité multimodale, ils tendent à devenir des « espaces de branchement », pour reprendre la formule de Françoise Choay (2003). Ils favorisent une *polygamie des lieux* selon l’expression qu’utilise Ulrich Beck (1997) pour expliquer la dissociation entre leur identité, leur localisation géographique et les rythmes temporels qui les animent.

Très tôt, des projets alternatifs et de nombreuses voix s’étaient pourtant élevés contre ces modèles. Après Camillo Sitte (*Der Städtebau*, 1889), puis Ebenezer Howard (*Tomorrow*, 1898), qui conçut le concept de cité jardin, Franck Lloyd Wright (*The Disappearing City*, 1932), Alvar Aalto et quelques autres firent figure de visionnaires en promouvant une ville désignée comme *naturaliste* par F. Choay (1965). Parallèlement, Patrick Geddes (*Utopian papers*, 1925), Lewis Mumford (*The Culture of the City*, 1938), Kevin Lynch, (*Image of the City*, 1960), et surtout Jane Jacob (*The Death and Life of Great American Cities*, 1961), pour ne citer qu’eux, prônèrent, chacun à leur façon, plus d’humain dans la cité, mais ils ne furent guère plus écoutés. Si ces tendances furent encensées par nombre d’architectes, elles furent globalement marginalisées par les milieux opérationnels, un peu comme l’a été le cinéma d’art et d’essai face à la production hollywoodienne. Ces contributions consistaient toutes à mettre l’humain au centre de leur vision de la ville.

— LA VULNÉRABILITÉ EXTRÊME DES SYSTÈMES URBAINS ACTUELS

Dans les années soixante, a émergé le point de vue selon lequel la participation active des citoyens serait nécessaire à la bonne gouvernance et à la fabrique de la cité. Cette idée s’est développée à travers diverses *planning theories*, d’abord aux USA puis en Angleterre et dans d’autres pays européens (Bacqué et Gauthier, 2011). Celles-ci de faire participer le citoyen au *design* de la cité, l’urbaniste - le *City Planner* - étant considéré comme étant plutôt au

service des intérêts des groupes économiques, sociaux et politiques, et donc mal placé pour défendre les *communautés*. Ces mouvements provoquèrent une certaine effervescence dans les années 60-80 dans les milieux de l'urbanisme, et des remises en question doctrinaires. Néanmoins, malgré un certain nombre d'expériences intéressantes, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord, la dynamique participative pâtit d'un essoufflement des actions sur le terrain, sans doute lié aux déceptions des parties prenantes, et aux difficultés administratives qu'elles rencontrèrent. Les démarches participatives eurent alors tendance à se professionnaliser et à s'institutionnaliser et à se structurer, en développant une ingénierie dédiée composée d'une multitude de nouveaux acteurs aux compétences diverses : juristes, médiateurs, experts en organisation, chercheurs, militants associatifs, etc. Les luttes urbaines laissèrent la place à des structures invitées, organisées et animées, directement ou indirectement, par les institutions, au sein desquelles l'habitant, l'utilisateur, le citoyen, quel que soit le nom qui lui était attribué, ne s'y retrouvait pas vraiment.

Que se passe-t-il aujourd'hui ? Ce conglomérat, organisé en « économie d'archipel » pour reprendre le mot de Pierre Veltz (1996), s'est rassemblé en vastes métropoles. Celles-ci concentrent pouvoirs, richesses économiques et culturelles, économie de la connaissance, réseaux, infrastructures, etc. et se concurrencent à l'échelle planétaire (Davezies, 2012). Dans un entre-deux aux limites souvent confuses, des territoires entiers sont à la fois dépendants de ces métropoles, et fragilisés par les mutations économiques et sociales. De nombreuses villes, petites et moyennes connaissent une chute démographique et un vieillissement de la population, une désertification médicale, une dévitalisation commerciale, et des pertes d'emploi (Terrin, 2016). Elles ne sont pas toutes atteintes avec la même intensité, certaines tirent même correctement leurs épingles du jeu, mais partout s'accroissent leur vulnérabilité et leur déséquilibre face aux puissantes métropoles. Quant aux espaces agricoles et naturels, ils sont pratiquement considérés comme des réserves, certes protégées mais d'autant plus fragiles.

La ville contemporaine poursuit une expansion centripète qui, à l'image de l'univers, tend à se dilater à l'infini, soumettant l'aménagement du territoire à une sorte de *topophagie* galopante, pour reprendre la formule dévastatrice d'Alberto Magnaghi (2000), ce dernier précisant que : « le divorce entre nature et culture, entre la culture et l'histoire caractérise l'évolution de la pensée mécaniste et réductionniste moderne » (Magnaghi, 2014). L'espace public subit une perte d'urbanité et de coprésence avec pour conséquence une détérioration des activités humaines. La qualité de vie est mise à rude épreuve par toutes les pollutions qui l'agressent quotidiennement. En 1968, Henri Lefebvre pouvait déjà écrire : « L'urbanisme a tué l'urbanité ». Quant aux admi-

nistrations, elles héritent de l'organisation en silos qui a fait leur efficacité, et sont de ce fait structurellement incapables d'interaction et de transversalité disciplinaire. Elles ont aussi le plus grand mal à dialoguer correctement avec les parties prenantes de la vie de la cité, que ce soient les habitants, le monde du travail, ou les milieux associatifs.

LE TALON D'ACHILLE DE LA GLOBALISATION : VERS UNE VISION INTÉGRÉE DE LA GOUVERNANCE URBAINE

Les leviers de cette évolution s'intitulent globalisation, mobilité, désindustrialisation au profit d'une société de services, attractivité et compétitivité, privatisation et financiarisation de la ville, révolution digitale, ubiquité des réseaux sociaux, et puissance de calcul de l'intelligence artificielle. La plupart de ces caractéristiques ont indéniablement permis d'extraordinaires avancées en termes de niveau de vie et de confort urbain. Mais elles ont aussi été facteurs d'une succession de crises environnementales et d'épidémies, d'une progression des inégalités sociales et, conséquence collatérale indirecte, d'une prolifération des mouvements migratoires, endogènes et exogènes, renforçant la société du risque évoquée par Ulrich Beck (1992). Il en découle une vulnérabilité extrême des systèmes urbains que les virus, aussi bien bactériologiques que numériques, attaquent de façon récurrente, en empruntant avec une extrême efficacité tous les vecteurs qui caractérisent cette société planétaire globalisée (Lussault, 2020). La pandémie que nous vivons actuellement met l'accent sur deux de ces caractéristiques de la mondialisation. Sa propagation exponentielle est favorisée d'une part par la mobilité des humains, des animaux, des marchandises, de la nourriture, etc. ; d'autre part par les concentrations métropolitaines, qu'il s'agisse des quartiers les plus denses, des hubs (gares, aéroports, centres culturels, commerciaux, culturels...), et des logements trop exigus et surpeuplés (Ferrier, 2020). Mobilité et concentration apparaissent soudain comme les talons d'Achille d'une globalisation dont ils étaient les principaux moteurs.

Ce constat va obliger notre édile à modifier en profondeur sa vision de la gouvernance urbaine. Il ne lui est plus possible de gérer son territoire selon ses seules définitions géographiques traditionnelles, délimitées par des frontières administratives aussi illogiques qu'infranchissables. Ce qui définit aujourd'hui sa ville, c'est aussi un ensemble de flux matériels et immatériels de personnes, d'objets, d'énergie, de déchets, de trafics et d'informations, mais aussi d'air, d'eau et de polluants, qui interagissent entre eux et constituent les composantes de sa morphologie et de son métabolisme (Roggema, 2019). L'ensemble de ces flux composent un organisme vivant qui réagit selon leur composition, et surtout leurs interactions. Prenons l'exemple de l'eau. Pour des raisons historiques, la gestion des cours d'eau et des canaux,

est distincte de celle des eaux potables, et ces dernières des eaux usées, tandis que la question des inondations ou des eaux pluviales dépendent d'autres institutions administratives. Pourtant, si tous ces éléments étaient considérés dans leur globalité, en prenant en compte leur caractère interactif, ils permettraient une meilleure appréhension, quantitative et qualitative de l'eau sur l'ensemble du territoire.

S'il est donc une leçon que devrait retenir notre maire, c'est qu'il va lui falloir désormais gérer ces flux de façon simultanée et transversale pour envisager des approches holistiques de son territoire. Une vision plus globale lui permettrait d'adopter plus efficacement des approches intégrées, impliquant l'ensemble de ses services, à des échelles diverses. Elle favoriserait aussi l'élaboration d'une nouvelle vision stratégique, qu'il pourrait partager avec l'ensemble des parties prenantes, et qui serait certainement bien accueillie. En effet, ses citoyens sont bien plus concernés par la qualité de l'eau ou de l'air, les déplacements, et l'agriculture de proximité, que par les réglementations urbanistiques et leurs limites administratives.

DES STRATÉGIES POUR PRODUIRE DES TERRITOIRES PLUS RÉSILIENTS : PENSER LA VILLE DANS SES RELATIONS AVEC LA NATURE, UN PACTE POUR LA TRANSITION

La gestion des flux devient stratégique pour aborder des démarches résilientes de coproduction territoriale. Pour gouverner sa ville en tenant compte de son métabolisme, notre maire va devoir faire preuve d'une certaine flexibilité méthodologique, d'une grande audace gestionnaire, mais surtout d'une volonté politique sans faille qui lui permettront d'adopter et de partager quelques enjeux fondamentaux.

Le premier, sans lequel les suivants perdent leur sens, est de mettre l'homme et la nature au centre de tout dispositif d'étude et de débat qu'il engagera. « Le divorce entre nature et culture, entre la culture et l'histoire caractérise, souligne Magnaghi (2014), l'évolution de la pensée mécaniste et réductionniste moderne ». Il aura fallu qu'apparaisse l'émergence du réchauffement climatique et des nouveaux risques à la fois écologiques et sanitaires qu'il provoque pour qu'on remette en cause les recettes de l'urbanisme contemporain et qu'on découvre les bienfaits d'une démarche capable de penser la ville dans ses relations à la nature. Il serait souhaitable que les professionnels de l'urbanisme prennent pleinement conscience que leur environnement urbain a radicalement changé et que leur façon de l'appréhender, de le gérer et de le transformer doit également être revue.

Les autres enjeux en découlent : garantir l'équilibre des systèmes écologiques, valoriser les patrimoines matériels et immatériels, développer les capacités de production et les ressources locales, notamment énergétiques ; concevoir l'en-

vironnement bâti comme un acte de générosité vis-à-vis du paysage. Enfin, et peut-être surtout, il va s'agir pour lui de mobiliser les capacités créatives de sa population autour de cette dynamique nouvelle, sans exclure les plus faibles. Gouverner la ville métabolique exigera de lui, avant toute initiative, de faire des diagnostics écosystémiques et partagés, à l'instar de ceux que mènent l'Agence d'Écologie Urbaine de Barcelone (AEUB) et son directeur Salvador Rueda (1995). Ces diagnostics lui permettront de prendre en compte les dimensions physiques, sociales, économiques, culturelles et naturelles de son territoire, et de mieux le comprendre. Ils doivent être écosystémiques, car il leur faut prendre en compte l'ensemble des flux entrants et sortants, ainsi que leurs interactions ; partagés, car tous les acteurs de la ville doivent être impliqués dans leur élaboration. Ils constituent le préalable indispensable à une réelle évaluation des risques actuels et futurs, des solutions adoptées pour les anticiper et de leur mise en œuvre.

Gérer la ville métabolique lui impose de mettre en œuvre un véritable pacte démocratique autour de ces diagnostics, pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes et garantir le partage des enjeux qu'ils ont révélés. C'est ce qu'illustre de façon convaincante l'International Architecture Biennale Rotterdam qui propose une gestion de la ville par les flux adossée à un accord responsable et de nature politique mobilisant toutes les forces vives politiques, citoyennes, entrepreneuriales et universitaires de la ville, dans un processus de co-apprentissage, et une dynamique de coproduction¹. Bien d'autres villes s'attachent aujourd'hui à développer ce type de stratégies. Montréal par exemple, met en œuvre un véritable Pacte pour la transition² qui implique de nombreuses parties prenantes. L'observation de ces expériences montrent cependant que leur succès est souvent dû à un « alignement de planètes » exceptionnel entre des chaînes d'acteurs économiques éclairés et des associations d'habitants coresponsables et solidaires, menés par des dynamiques politiques visionnaires. C'est pourquoi il est important de les pérenniser par des pactes qui engagent toutes les parties prenantes dans la durée.

GLOBALISER PAR LE BAS : UNE GESTION MÉTABOLIQUE DES ESPACES URBAINS

Quelles conclusions notre maire va-t-il tirer de ces quelques observations ? Tentons l'exercice ne serait-ce que pour engager un débat. Il va peut-être se doter d'outils pour quantifier l'importance des flux entrants et sortants, concernant par exemple la circulation, les déchets, l'alimentation, pollu-

1 Urban Metabolism Rotterdam, 2014.

2 Pacte pour la transition, 101 idées pour la relance, le plan d'action pour une transition verte et juste, Montréal, 3 juin 2020.

tion, ..., et il va tenter d'en réduire l'importance. Mais il va bientôt réaliser que quantifier n'est pas suffisant. Il va mettre en place des moyens pour étudier les interactions entre ces différents flux. Il va par exemple gérer de façon simultanée les flux d'énergie, les déchets, et l'alimentation, et va découvrir que c'est en travaillant sur les interactions entre ces trois flux, qu'il va pouvoir agir sur l'économie de sa ville, sur l'amélioration de la qualité de ses services publics et sur la prévention des risques. Il tentera une expérience du même type sur l'ensemble des composantes de la gestion de l'eau et de l'air, et fera un constat similaire. Il va aussi constater, par exemple, que la stratégie de lutte contre le réchauffement climatique global élaborée par sa ville conduit également au renouvellement de l'élaboration de projets architecturaux, urbains et paysagers à différentes échelles.

Il voudra enfin mettre en place des procédures d'évaluation pour vérifier les effets de sa stratégie, et les partager avec ses administrés. Naturellement, il favorisera les synergies entre ses responsabilités régaliennes telles que la sécurité, la santé, l'enseignement, la propreté, et la gestion des grandes infrastructures urbaines, et les initiatives prises par ses citoyens qui se responsabilisent plus facilement à des échelles de proximité, et stimulent ce que Magnaghi intitule une globalisation par le bas. Probablement observera-t-il alors que la vision nouvelle de son territoire aura modifié en profondeur ses méthodes de gouvernance.

— BIBLIOGRAPHIE

Ascher, F. (2001). Les Nouveaux Principes de l'Urbanisme : la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour. La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube.

Augé, M. (1992). Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité. Paris : Seuil.

Bacqué, M.H. et Gauthier M. (2011). « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein », *Participations*, vol. 1, no. 1, pp. 36-66.

Beck, U. (1992). Risk Society. Towards a new modernity. London/Newbury/New Delhi : Sage publications.

Castells, M. (1998). La Société en réseaux, Paris : Fayard.

Charmes E. et Rousseau M. (2020). La mondialisation du confinement, Une faille dans la planétarisation de l'urbain ? in *La Vie des idées*, 12 mai 2020.

Choay, F. (1965). Urbanisme, utopies et réalité. Paris : Seuil.

Choay, F. (2003). Espacements : l'évolution de l'espace urbain en France. Milano : Skira.

Davezies, L. (2012). La crise qui vient, la nouvelle fracture territoriale. Paris : Seuil.

Ferrier J. (2020). La ville dense a trahi ses habitants, *Métropolitiques*, 27 avril. URL : <https://metropolitiques.eu/La-ville-dense-a-trahi-ses-habitants.html>

Landau B. et Sainte Marie Gautier V. (2000). Préface technique, in Mémoires d'Haussmann, sous la direction de Françoise Choay. Paris : Seuil.

Lefèbvre, H. (1968). Le Droit à la ville. Paris : Anthropos.

Levy, A. (2020). Urbanisme et santé : de l'hygiénisme à l'écologisme, *Revue de critique communiste* N° 45, p. 7-28.

Lussault, M. (2020). La pandémie souligne la vulnérabilité d'un système fondé sur les villes-mondes, *Le Monde*, 27 avril 2020.

Magnaghi, A. (2000). Il progetto locale. Torino : Bollati Boringhieri.

Magnaghi, A. (2014). La biorégion, petit traité sur le territoire bien commun. Paris : Ete-rotopia.

Sennett, R. (2018). Building and Dwelling: Ethics for the City. London. Penguin Books.

Terrin, J.J. (2020). Coproduction d'une vision partagée du territoire dans les villes moyennes, in *Actes du séminaire CDC*. Cerisy : Hermann.

Roggema, R. (2019). City of Flows: The Need for Design-Led Research to Urban Metabolism, in "The City of Flows: Urban Planning of Environmental Flows", The Netherlands/ Hanze University Groningen, The Netherlands, 21 February, V. 4, Issue 1, 106–112.

Rueda, S. (1995). Ecología urbana. Barcelona : Beta editorial.

Veltz, P. (1996). Mondialisation, villes et territoires, l'économie d'archipel. Paris : PUF.